

INTRODUCTION

« Je ne me suis pas penché sur le sol comme l'entomologiste ou le géologue : je n'ai fait que passer, accueillir. J'ai vu ces choses qui, elles-mêmes, plus vite ou au contraire plus lentement qu'une vie d'homme, passent. Quelquefois, comme au croisement de nos mouvements (ainsi qu'à la rencontre de deux regards il peut se produire un éclair, et s'ouvrir un autre monde), il m'a semblé deviner, faut-il dire l'immobile foyer de tout mouvement ? Ou est-ce déjà trop dire ? Autant se remettre en chemin... »

Philippe Jacottet, *Paysages avec figures absentes*.

Qui n'a pas éprouvé le bonheur de goûter le spectacle d'un paysage ? Qui n'a pas été entraîné dans une émotion profonde à la vue d'un site grandiose dont les dimensions paraissent hors du commun ? Qui n'a pas été bercé par les mouvements colorés de l'ondulation de collines s'enfuyant à perte de vue, jusqu'à l'horizon ? Ou par les reflets de la lumière sur la floraison d'un cerisier à flanc de coteau d'une vallée, comme Pissaro ou Cézanne se plaisaient à les représenter ?

Le spectacle des paysages est encore aujourd'hui un plaisir dans la majeure partie de l'Europe aux multiples terroirs cultivés, travaillés par des siècles d'expériences humaines, la plupart tournées vers la recherche de l'abondance de produits alimentaires et de situations d'habitats agréables. Mais ce plaisir n'est plus répandu partout en dépit de l'immense diversité des paysages européens ; le spectacle inspire parfois de l'inquiétude : comment et pourquoi avoir autant transformé

ces paysages que l'on croyait immuables ? Comment en être arrivé à ces paysages de voies qui s'entrecroisent, enlaçant des cités d'immeubles identiques, exempts de recherche apparente de qualité de vie ? Comment supporter ces zones artisanales ou industrielles reproduites à l'identique, que l'on soit en France, en Allemagne, en Espagne, ou sur d'autres continents ? Comment imaginer une vie agréable dans ces pavillons similaires alignées le long de voies courbes ornementées d'arbustes à fleurs et séparées par des ronds-points pittoresques ? Ni regard d'esthète ni vision élitiste, ces interrogations laissent imaginer les maux de la société contemporaine : ennui, violence, délinquance, chômage.

Le paysage est devenu une question sociale qui pose d'emblée le problème de la diversité des appréciations individuelles ou catégorielles. Mais s'il connaît dans les milieux de l'aménagement du territoire ou de l'environnement un intérêt qui grandit progressivement, le paysage n'est pas encore passé au premier rang des priorités des politiques publiques dans ces domaines. À l'échelle mondiale, le terme « paysage » s'insinue timidement dans les orientations de l'aménagement du territoire, mais il progresse dans l'enseignement et la recherche. Les États-Unis et le Canada sont en avance sur les autres pays du continent américain, mais des initiatives naissent au Chili, en Argentine, au Brésil, où de nouvelles formations de paysagistes ont vu le jour et des relations s'établissent entre l'Europe et l'Amérique latine ou l'Asie pour conforter la place du paysage dans l'enseignement ou dans l'aménagement. Le domaine connaît également un renouveau dans les pays de l'ex-bloc soviétique depuis la libéralisation politique. La Chine, qui possède une culture paysagère très ancienne, bien plus précoce qu'en Europe, mais qui l'avait oubliée au profit de la planification collectiviste, montre un nouvel intérêt par des collaborations avec des pays européens pour mettre en place des enseignements et programmes de recherche spécifiques.

Pourquoi cet intérêt des pays développés ou émergents pour une notion qui n'est pas au premier plan des priorités politiques, malgré la récente Convention Européenne du Paysage¹ ? En dépit de positions

1. Signée en octobre 2000 à Florence par 18 pays et ratifiée aujourd'hui par 37 pays membres du Conseil de l'Europe.

Introduction

9

de spécialistes qui pensent que les sociétés contemporaines sont devenues paysagistes², le paysage n'est pas une préoccupation majeure des sociétés européennes, plus intéressées par les questions d'emploi et de sécurité, d'éducation ou de pollution. Les notions de développement durable et de changement climatique ont été intégrées aux problématiques internationales avant celle du paysage, la première en 1992 (rapport Bruntland), la seconde un peu plus tard.

S'il a connu en France un engouement dans les milieux de l'aménagement du territoire, dans la recherche scientifique, en particulier dans les sciences sociales et écologiques, le paysage est davantage associé pour le « grand public » au cadre des vacances et des voyages, du cinéma ou de quelques émissions télévisées à succès ; il est ce que les appareils photographiques fixent sur la pellicule ou les disques numériques comme un souvenir à montrer ou à oublier dans le fond d'un tiroir. Mais il reste malgré tout gravé dans la mémoire humaine, comme une image parfois floue, enjolivée, nostalgique d'un moment heureux que l'on souhaite immortaliser ou d'un événement tragique qui peut resurgir à tout moment avec son paysage associé.

Le succès que le paysage connaît depuis une quarantaine d'années touche donc une catégorie sociale assez restreinte mais sensibilisée aux questions d'aménagement, d'environnement ou plus simplement de cadre de vie. Longtemps lié à un regard sélectif de la bourgeoisie du XIX^e siècle qui s'émouvait en découvrant des sites charmants jusque là ignorés, l'intérêt pour le paysage a décliné après la Seconde Guerre mondiale dans la plupart des pays européens qui concentraient leurs efforts sur les réparations des dégâts du conflit, engageaient des programmes de construction de logements destinés aux classes moyennes et ouvrières, de réalisation d'équipements de communication, de production d'énergie ou de loisirs. Peu importait alors la qualité des services offerts aux populations, il fallait combler le retard, entraîner les pays dans le développement, mettre en marche une économie de biens de consommation pour l'ensemble des peuples européens.

Lorsqu'il était question du paysage, on pensait aux tableaux des peintres, aux sites pittoresques et sublimes que les lois de protec-

2. Donadieu Pierre, 1994, *La société paysagiste*, éd. Actes Sud ENSP.

tion³ permettaient de soustraire à l'appropriation individuelle ou d'extraire d'un processus de transformation radicale par l'urbanisation, l'industrialisation ou les infrastructures. L'action sur le paysage réduite à la protection était alors fortement empreinte d'un regard élitaire et sélectif ; la grande majorité des populations ignorait la plupart du temps ces mesures contraignantes à l'égard de paysages qu'elles vivaient quotidiennement et qu'elles ne souhaitaient pas forcément protéger, mais adapter à leur cadre de vie, pour leur confort, leur profit, satisfaire de multiples besoins nouveaux. La protection des paysages ne recueillait souvent qu'une désapprobation des populations locales, opposées aux mesures interdisant la construction d'un habitat sans une autorisation complexe à obtenir. Elle venait d'« en haut », de quelques fonctionnaires ou de personnalités privilégiées qui souhaitaient plaquer leur regard d'esthète sur le territoire et ne prenaient pas en compte les demandes d'aménagement des habitants.

Le paysage fait partie des objets qui, sans constituer une priorité sociale marquée, sont dans « l'air du temps », comme une mode ; mais une mode est passagère, alors que depuis que le paysage est redevenu une préoccupation de la recherche, de l'enseignement supérieur et de l'action publique, l'enthousiasme de ces milieux spécialisés ne se dément pas, sauf peut-être depuis quelques années avec l'essor de la question de la biodiversité. Le succès du paysage dans la société, qui pourrait paraître mineur après ce qui a été affirmé, peut être imputé à l'intérêt pour les rapports sociaux à l'environnement immédiat que les institutions négligent trop souvent. Les critiques que les individus manifestent à l'égard de l'action politique font souvent référence au cadre de vie dans lequel ils vivent, transformé par des opérations paraissant insuffisamment transparentes ou soumises à des logiques d'intérêt catégoriel. Cette remarque, fréquente dans les enquêtes, fournit des enseignements essentiels sur les priorités de la société qui

3. La grande majorité des pays européens possèdent une législation propre à la protection des sites remarquables : celle-ci a fait l'objet de législations nationales depuis la fin du XIX^e siècle, comme le révèle le premier Congrès international sur la protection des paysages qui eut lieu à Paris en 1910. Le désir de protéger les paysages remarquables concernait également des pays d'Amérique du nord et du sud, présents dans les réunions du Congrès de 1910.

dénonce un manque d'attention du monde politique à l'égard des conditions de vie de ses électeurs.

Comment définir le terme « paysage » ? Apparu dans les langues européennes depuis le xv^e siècle, il représente pour la plupart des individus le spectacle que la nature propose à leur regard. Le sens le plus commun dans les dictionnaires fait référence à « l'étendue de terre qui s'offre à la vue ». Il renvoie donc au regard et à un espace proprement terrestre à l'exclusion du marin, sauf si le mot « terre » évoque la planète. La langue anglaise, quant à elle, est davantage précise, distinguant le paysage de la mer (*seascape*) du paysage urbain (*townscape*), alors que *landscape* renvoie davantage à la campagne, la *countryside*. Le sens du terme « paysage » s'avère, en outre, difficile à déterminer, renvoyant aussi bien à une grande échelle de perception sur un espace réduit ou au contraire, à une petite échelle de perception sur un espace immense, voire incommensurable comme le cosmos. Ce flottement de la signification a donné lieu à de multiples polémiques entre spécialistes.

LES DIMENSIONS DU PAYSAGE

Mais avant d'examiner plus en détail les enjeux de la diversité sémantique et historique du terme « paysage », il importe d'en déterminer les constantes génériques, c'est-à-dire les éléments qui constituent la notion. Le paysage est une réalité tangible qui s'offre à la perception des individus : sa caractérisation par cette double dimension, matérielle et immatérielle, fonde toute réflexion qui s'attache à ce domaine⁴. Seule la prise en compte de ces différents aspects et de leur articulation permet d'appréhender la complexité d'une notion qui peut sembler, à première vue, se livrer dans l'évidence d'une relation immédiate et relativement banale. L'analyse des dimensions matérielle et immatérielle, et de l'interaction qui s'établit entre elles, est un

4. Luginbühl Yves, 2003, « Le paysage une construction sociale matérielle et immatérielle », Atelier international de l'Institut Français d'Athènes, 3-4 février 2003, Athènes.

préalable indispensable pour asseoir une problématique du paysage dans sa relation à la société.

La dimension matérielle

La matérialité du paysage se présente sous trois formes : inerte, biologique et sociale. La matérialité inerte est constituée par des éléments physiques qui peuvent être fluides (eau, air) ou solides (roches, sols). Ces éléments sont ordonnés par des processus physiques tels que la tectonique, la sédimentation, l'érosion ou le déplacement de la matière solide ou organique. Ces processus, à leur tour, sont producteurs des formes élémentaires des paysages tels que les plaines, les vallées, les montagnes, les coteaux, etc.

La matérialité biologique est, quant à elle, constituée par les formations végétales et les groupements animaux qui interviennent dans les formes des paysages, soit par les structures qu'ils forment eux-mêmes, soit par leur participation aux processus d'évolution des éléments physiques et biologiques. Faune et flore constituent le revêtement de la surface de la terre et fonctionnent avec leurs propres rythmes, les vitesses de transformation des éléments solides, fluides, biologiques végétaux et animaux différant les unes des autres.

La matérialité sociale, dernière forme de matérialité, désigne la transformation du milieu due aux activités humaines. Il faut ici pour comprendre les diverses configurations des paysages, prendre en compte les relations entre les différentes catégories sociales ou entre les structures politiques et institutionnelles, le public et le privé, les formes d'exercices professionnels, de l'agriculture à l'industrie, du commerce aux activités culturelles. Les sociétés interviennent, en outre, sur les milieux par l'intermédiaire de systèmes techniques : ceux du logement, des transports (des marchandises et de l'énergie, des fluides), de la communication, etc.

La dimension immatérielle

La matérialité sociale qui vient d'être évoquée introduit en quelque sorte déjà à cette autre facette du paysage. Chaque individu est sensible à son environnement. Chacun confronte au quotidien son

Introduction

13

corps de chair et de sens à la matérialité biophysique du paysage, à cet espace modelé par les activités humaines. La dimension immatérielle joue à des niveaux divers, de l'affectif à l'esthétique, du sensoriel au symbolique. Dans le registre affectif, c'est l'attachement des hommes à un cadre lié à leur vie : c'est le « coin » qu'un individu affectionne, où il aime se retrouver ou qu'un groupe investit sentimentalement. Autant de relations qui relèvent du sentiment d'appartenance, parfois, à l'ère de la mobilité, partagé entre plusieurs lieux : le quartier urbain de la résidence principale et le village de la résidence secondaire.

Le rapport esthétique contribue, de façon évidente mais plus complexe qu'il n'y paraît, à l'élaboration de représentations sociales du paysage. Il est le plus souvent réduit à l'harmonie formelle, d'ordre exclusivement visuel. L'individu ne peut cependant être enfermé dans un monde unique de contemplation et l'appréciation esthétique d'un paysage englobe l'ensemble des perceptions sensorielles. Elle ne fait pas uniquement appel à la vue, mais se réfère aussi à ce que l'on sent, entend, touche : tous les sens contribuent à la qualification d'un paysage. Certes le goût ne peut intervenir qu'indirectement, par le biais des fruits sauvages cueillis au cours d'une promenade ou des cultures culinaires attachées à un lieu ou une région.

À cette pluralité des sensations s'ajoute la pluralité des sentiments qu'un paysage peut faire naître. Si les sociétés contemporaines s'interrogent sur l'esthétique des paysages, c'est aussi parce qu'ils suggèrent des sentiments multiples, d'admiration comme d'aversion ou de douleur. Tout en reconnaissant avec Raffaele Milani que « la catégorie esthétique mesure des rapports qui président à nos jugements dans le domaine de la sensibilité, vise à révéler la structure même des objets et des phénomènes en se plaçant entre l'intention et la nature intime du monde⁵ », il faut envisager les relations que le paysage entretient avec l'individu, non seulement comme sujet sensible, mais également comme sujet social appartenant à un groupe déterminé et à une société plurielle, mondialisée. Les représentations sociales des

5. Milani Raffaele, *Esthétiques du paysage. Art et contemplation*, éd. Actes Sud, 2005, p. 18.

paysages doivent ainsi se lire à plusieurs échelles, individuelle et collective.

Quant aux relations d'ordre symbolique et phénoménologique, elles s'établissent avec les objets naturels ou artificiels qui composent les paysages. Chacun d'eux peut évoquer une référence culturelle, une signification particulière de la nature ou du rapport de l'individu au monde environnant. Un jardin peut être considéré comme la réduction du cosmos, un monde propre où un individu investit la totalité ou une partie des sens qu'il donne au monde. Chaque objet peut ainsi se charger d'une signification symbolique, contribuant à sa façon à la compréhension du monde.

Les interactions entre le matériel et l'immatériel

Le paysage exige donc une approche subtile, croisant différents niveaux, articulant des échelles diverses. Il n'y a pas de commune mesure entre les temporalités naturelles et les temps sociaux. Comment saisir simultanément les effets des activités sociales sur la nature et d'autre part, ceux de l'évolution de la nature et des paysages sur la société ? Les temporalités naturelles peuvent être très longues, à l'échelle des mouvements géologiques, extrêmement rapides, comme un orage, une tempête ou une éruption volcanique. De même, les temps sociaux sont fort divers, de la durée d'un mandat électoral au temps d'abattage d'un arbre par exemple.

Conséquence de cette disjonction, les processus paraissent décalés : ainsi certaines transformations de longue durée pourront être imputées à des phénomènes naturels avant qu'une analyse minutieuse n'en saisisse le lien avec une décision politique. Les processus de transformation des paysages, manifestes avant le milieu du XIX^e siècle avec l'exode rural, n'ont pas été forcément remarqués dans la seconde moitié du siècle. Pour qu'ils soient perçus, il a fallu le déclenchement d'un ensemble d'évolutions, sociales tout d'abord, avec la diminution de la démographie agricole, puis foncières, avec l'abandon de certaines parcelles par les paysans, enfin écologiques, avec la modification de ces milieux, le développement de friches et de boisements. Certes, les habitants de ces localités devaient avoir conscience de ces transformations, mais ils les vivaient sans doute davantage comme un isole-

ment progressif⁶. Gérard Chouquer a tenté de conceptualiser cette diversité des temporalités⁷, mais l'archéologue se contente de rester dans le domaine des formes, et n'entre pas dans la sphère des représentations sociales. Dès lors, les décrochages entre les processus de transformation et les représentations sociales ne sont pas pris en compte. Les acteurs peuvent aussi penser leur action selon des représentations propres tout en agissant de manière différente. Ainsi, des agriculteurs agrandissent leur parcelle en abattant certaines haies, mais affirment que le maintien de haies autour des champs est une nécessité. Leurs manières de penser le paysage ne sont pas en conformité avec leurs pratiques, il est donc essentiel de connaître et de savoir interpréter ces représentations sociales du paysage en vue de l'action politique.

Ces différents niveaux d'évaluation construisent un objet complexe, proche de celui élaboré par les géographes de l'École française de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle⁸. Ils contribuent, entre autres, aux études opérationnelles, en prélude aux projets d'aménagement. Le paysage est le produit de *l'interaction* de ces diverses matérialités. Sa compréhension fine et approfondie ne saurait impliquer un raisonnement mécanique, mobilisant des causalités directes et univoques. Il s'agit de saisir des phénomènes multiples et souvent interdépendants. À la différence de *l'impact*, *l'interaction* définit un processus à double ou multiple sens, un facteur unique ne pouvant expliquer les formes résultantes d'un paysage. La loi de 1975 sur la protection de la nature a encore rigidifié le terme *impact*, d'origine balistique, ne prenant en compte qu'un seul type d'effets, ceux de

6. Dans certaines régions, les dimensions sociale et économique des transformations du paysage ne sont pas toujours mémorisées par les populations locales. La transformation paysagère n'a été reconnue en elle-même, du moins par les chercheurs et les institutions que bien plus tard, et encore.

7. Chouquer Gérard, 2000, *L'étude des paysages, Essais sur leurs formes et leur histoire*, Paris, Editions Errance, p. 125-126. Il distingue quatre modalités spatio-temporelles : la *synchronie*, ou rupture de la forme dans le temps ; *l'hystérochronie*, ou décalage dans le temps de la forme par rapport aux formations sociales et aux fonctions qu'elles induisent (...); la *diachronie* ou permanence de la forme dans le temps ; *l'uchronie*, ou potentialité de la forme dans le temps.

8. Notamment par Paul Vidal de La Blache, Jean Bruhnes, Albert Demangeon ou Roger Dion.

l'activité humaine sur le paysage. La nature agit pourtant sur les sociétés, ne serait-ce qu'à l'occasion de désastres naturels, inondations, orages, à charge alors pour la société d'ajuster son organisation avec, par exemple, la création d'un ministère spécifique (1971), celui de l'environnement.

Le paysage ne peut être pensé que comme un processus évolutif, autant dans sa dimension matérielle que dans sa dimension immatérielle. Mais pour prendre tout son sens, ce processus lui-même doit être replacé dans une problématique de l'*interaction*. Tout comme les questions d'environnement ne peuvent désormais se penser que dans l'interaction entre faits sociaux et faits biophysiques, les questions de paysage ne peuvent se concevoir que dans l'interaction entre des faits sociaux recouvrant à la fois les pratiques et les représentations sociales, et des faits biophysiques dont fait partie intégrante le modelage des paysages, de leurs formes et de leurs dynamiques.

Encore plus précisément, l'étude du paysage doit intégrer, dans cette interaction, les effets en retour que les transformations des paysages ont sur les sociétés. C'est là un fait majeur de l'évolution des rapports que les sociétés européennes ont entretenus avec la nature et les grands écosystèmes : autant ces derniers sont des œuvres humaines, construites, élaborées par des siècles d'activités multiples sur le support biophysique qui possède sa propre dynamique, autant les sociétés ont enregistré, de tout temps, les transformations que ces activités ont provoquées. Le terme « paysage » lui-même est né de ce mouvement, comme une manifestation d'un fait ou d'un ensemble de faits que les sociétés européennes de la Renaissance, avec toute la diversité qui les caractérisait alors, ont saisis et insérés dans leur relation à la nature. Elles ont exprimé cet ensemble d'événements par un mot : le paysage. Pour comprendre l'apparition de cette notion, il sera nécessaire de préciser quels ont été ces événements qui se déroulaient dans des contextes politiques, sociaux et écologiques précis et qui ne se résumaient pas à l'émergence de la peinture de paysage, mais correspondaient à des transformations des territoires impulsées par des objectifs politiques et économiques.

Observateur et/ou acteur du paysage

Dans l'approche culturaliste le paysage est envisagé comme un objet d'art que l'observateur contemple : la relation entre l'individu et le paysage ne peut être que d'ordre esthétique. Il s'agit en fait d'une conception qui renvoie à la naissance du monde moderne, où sujet et objet se séparent, où l'homme prend de la distance avec la nature à laquelle il était censé être lié indéfectiblement par les usages qu'il en faisait auparavant. La définition de la plupart des dictionnaires usuels, « l'étendue de terre qui s'offre à la vue », suppose que l'observateur n'est pas dans le paysage et qu'il le regarde avec un recul suffisant pour ne plus lui être assujéti. Cette définition justifie la conception culturaliste qui soutient que le paysage est né avec l'apparition du mot dans les langues européennes et qu'il ne pouvait y avoir de sensibilité au paysage auparavant puisque le mot n'existait pas. Le paysage n'aurait existé qu'à partir du moment où son énonciation a été prononcée.

Cette idée signifie finalement que l'observateur ne pourrait être qu'un individu détaché, lointain de l'objet lui-même et conscient de la supériorité de son regard sur le spectacle de la nature contemplée. Elle suppose que le spectateur ne pourrait être impliqué lui-même dans l'élaboration de l'objet du spectacle. L'interprétation que donne Joaquim Ritter⁹ du fameux récit de l'ascension du mont Ventoux par Pétrarque en 1336 va dans ce sens : s'émerveillant du spectacle de la nature qu'il observe à l'aube depuis le sommet du mont, Pétrarque comprend soudain que cet émerveillement ne peut lui être inspiré par la beauté de la nature elle-même, mais en tant qu'œuvre divine. Cette beauté ne pouvait être que la manifestation de Dieu et non d'une nature indépendante. À relire le texte de Pétrarque¹⁰, on peut estimer que cette interprétation ne traduit pas totalement sa pensée. Le poète de Bologne est davantage préoccupé par le fait que le plaisir ressenti au spectacle des paysages depuis le mont Ventoux l'éloigne de la profondeur qu'un homme tourné vers la réflexion métaphysique est

9. Ritter Joachim, *Paysage. Fonction de l'esthétique dans la pensée moderne* (1963), trad. fr. Les éditions de l'imprimeur, Besançon, 1997.

10. Pétrarque, *L'Ascension du mont Ventoux*, Séquences, 1998.

en droit d'attendre de son esprit. Sa référence à Saint-Augustin ne renvoie pas à une interprétation religieuse du spectacle de la nature, mais bien à une réflexion sur lui-même qui estime avoir été distrait par la beauté de la nature, c'est-à-dire par les contingences matérielles que ce spectacle sous-entend. La nature est bien reconnue pour sa beauté intrinsèque, mais il n'en reste pas moins que Pétrarque se place, concrètement et métaphoriquement, en surplomb de ce spectacle.

Tout autre est la conception qui suppose que le spectacle du paysage appartient également et *a priori* à ceux qui le façonnent et qui sont donc impliqués dans son élaboration, en toute conscience : elle trouve une justification dans les réflexions d'Elisée Reclus qui, en 1866, considérait que le paysage était l'œuvre commune des hommes dans laquelle ils se reconnaissent¹¹. Cette proposition est évidemment très éloignée de la conception culturaliste, puisqu'elle implique tous les hommes et non une part d'entre eux, éduqués, faisant partie de l'élite sociale. C'est là la faille fondamentale qui sépare deux courants de pensée scientifiques dont l'un envisage le paysage comme une invention de ceux qui ont la capacité de prendre un recul par rapport à l'objet de leur regard, et l'autre le conçoit comme une construction de l'ensemble de la société et comme un cadre de vie élaboré en conscience de l'œuvre collective, par les *acteurs* et non uniquement par les *observateurs*, seulement préoccupés par ce qu'ils voient et par le sentiment qu'ils en retirent, émotion, choc esthétique, notamment. C'est vraisemblablement par cette voie qu'il est possible d'envisager ce que serait un projet de paysage, celui-ci supposant un acte de « création » et non uniquement la réception d'un signal issu d'un objet, premier moment de l'élaboration du dessin formel de territoire. Le paysage serait alors l'œuvre conçue, comme une pièce de théâtre et créée par les acteurs dans une mise en scène organisée : il serait alors considéré du point de vue des acteurs et non du point de vue des observateurs/spectateurs qui ne feraient que le contempler. Il s'agit donc d'une position beaucoup plus active ou même prospective, tendue vers ce qui doit advenir et élaboré consciemment, et non vers ce qui doit être admis ou accepté.

11. Reclus Elisée, 1866, « Du sentiment de la nature dans les sociétés modernes », in *Revue des Deux Mondes*, Paris.

Introduction

19

Cette position, qui doit être relativisée au contexte politique, et en particulier au régime impliquant les acteurs dans l'élaboration de cet acte de création – qui peut être difficilement envisagée hors d'une forme démocratique d'exercice du pouvoir –, soulève par ailleurs la question de la définition de la modernité, telle qu'elle a été posée par la majorité des historiens et des philosophes. La modernité serait en effet ce moment où l'individu prend conscience de sa capacité de détachement, c'est-à-dire de prise de distance par rapport à la matérialité de son environnement. Avant l'ère moderne, l'homme est supposé être lié étroitement à la nature dont il dépend pour sa survie. Il ne peut donc s'en détacher par la pensée même. Alain Roger fournit une interprétation de cette distance, révélée par l'évolution des représentations picturales et reposant sur deux conditions : la laïcisation des éléments naturels, arbres, rochers, rivières qui, soumis à la scène religieuse, n'étaient « que des signes, distribués, ordonnés dans un espace sacré qui, seul, leur conférait une unité. Il faut donc que ces signes se détachent de la scène, reculent, s'éloignent, et ce sera le rôle, évidemment décisif, de la perspective. En instituant une véritable profondeur, elle met à distance ces éléments du futur paysage et, du même coup, les laïcise » ; la seconde condition est leur organisation en « un groupe autonome, au risque de nuire à l'homogénéité de l'ensemble, comme on peut le constater dans de nombreux tableaux du Quattrocento italien, où le disparate entre la scène et le fond est manifeste¹². » Bien évidemment, Alain Roger se place du point de vue de la représentation picturale et donc de l'art : sa proposition est séduisante et le processus de laïcisation de la nature peut être retenu volontiers comme l'un des facteurs ayant concouru à une nouvelle pensée du paysage.

Une autre manière de concevoir la relation de la société, dans sa diversité, avec son environnement matériel, peut être proposée. Elle considère la société comme partie prenante de la construction des paysages et cette vision du monde moderne change radicalement : l'homme est dans la nature, il dépend étroitement de ses ressources qu'il exploite, mais les aménagements qu'il pense et élabore pour sa survie et son avenir ne peuvent être pensés sans un certain détachement.

12. Roger Alain, 1997, *Court traité du paysage*, NRF Gallimard, Paris, p. 69-70.

Ceci signifie qu'avant ce que les historiens et philosophes ont appelé « ère moderne », les sociétés étaient à même de prendre cette distance avec leur environnement matériel, naturel ou artificiel. La vision, dite moderne, du Moyen Âge se limiterait à celle d'un monde rustique qui n'aurait pas su penser son environnement autrement que par ce qu'il en retire ou par sa signification religieuse. La théorie présentée ici ne se rallie pas à cette conception ; l'observation des aménagements des territoires auxquels se sont livrées les sociétés médiévales ne la justifie pas. Dans ces aménagements, non seulement se révélait une pensée détachée du territoire et de ses ressources, mais également émergeait l'idée du projet d'inscription sociale dans ce territoire, souvent avec une minutie et une inventivité auxquelles les sociétés actuelles n'ont rien à envier. Les exemples abondent tout au long du Moyen Âge, révélant la nécessaire prise de distance avec la nature pour pouvoir l'aménager : l'exemple de l'assèchement de l'étang de Montady, près de Béziers, est significatif d'une telle démarche par l'ingéniosité et l'inventivité du système hydraulique permettant la régulation d'un milieu naturel. Cet exemple est choisi parce qu'il est spectaculaire, mais bien d'autres cas qui le sont moins répondent également à la même démonstration.

Les rapports sociaux aux paysages ont changé, certes, avec l'acquisition de nouvelles connaissances qui ont entraîné une capacité à développer plusieurs niveaux de réflexivité. Pour illustrer cette évolution, on peut considérer que les changements se sont produits lorsque la distance prise avec l'objet a signifié que les sociétés, et bien évidemment leurs élites, sont passées d'une réflexion fonctionnelle sur l'objet – le paysage – à une réflexion sur la pensée de l'objet, par exemple son aménagement, qui marque ainsi un degré supérieur de réflexivité, et ensuite à une réflexion sur la pensée de la pensée de l'objet, par exemple l'étude des perceptions et représentations du paysage, signifiant encore un autre stade de réflexivité.

Ce qui est remis en cause avec cette proposition est l'idée réductrice d'une époque clé où la modernité s'imposerait comme un changement fondamental de la pensée de la nature et des capacités des sociétés à l'aménager pour élaborer un cadre de vie assurant le destin de ceux qui la composent. Il s'agit pour l'instant d'une hypothèse. L'objectif n'est pas de revisiter le Moyen Âge et ses fondements philosophiques et idéologiques, mais seulement de reconsidérer la pensée actuelle du paysage à l'aune de ce que l'histoire apporte. Il faut bien

Introduction

21

évidemment imaginer ce que les sociétés médiévales pouvaient penser du paysage dans lequel elles vivaient, où les relations sociales étaient faites d'asservissement à un ordre hiérarchique contraignant, où les questions de survie étaient primordiales ; on peut envisager que ces relations étaient partagées, d'une part, entre la peur que les pouvoirs seigneuriaux et ecclésiastiques exploitaient sous des formes diverses à l'égard des populations (peur de manquer qui se dissolvait dans la peur du châtement du maître et la peur du purgatoire) et d'autre part l'espoir d'un avenir meilleur. Mais cette opposition ne signifiait pas forcément absence de distance avec le paysage. Elle donnait au paysage un sens différent. Supposer que les relations au paysage aient été régies uniquement par le poids de la religion dominante semble trop caricatural, d'autant que les traditions païennes devaient être encore vives ; ces relations ne pouvaient se réduire à cette dimension religieuse en raison de la place qu'occupait la quête des moyens d'améliorer les conditions de vie face à des pouvoirs qui n'étaient pas aussi coercitifs que les caricatures le laissent penser ; on peut imaginer que les situations étaient très diverses selon les lieux et les contextes. Les négociations entre les acteurs existaient, certes souvent tendues et encadrées par la domination des groupes de pouvoir, mais des accords étaient passés entre les seigneurs, les abbayes, les évêques et les communautés paysannes ou artisanales sous forme de chartes, de contrats de pariage, etc.

PAYSAGES ET SOCIÉTÉS

Le paysage est devenu une question sociétale indéniable, notamment en raison des transformations profondes, tant matérielles qu'immatérielles, qu'il a subies. Les composantes « naturelles » du paysage renvoient ainsi à la problématique de l'environnement par le questionnement sur l'avenir des ressources, qui se matérialisent par des éléments visibles ou non, et dont la pérennité interroge aussi l'évolution des paysages et leur capacité à fournir un cadre de vie acceptable. Ces réflexions soulèvent aussi la question de l'esthétique, complexe en elle-même et dépendante des contextes historiques et géographiques. Tous ces facteurs sont porteurs d'enjeux majeurs qui ont contribué à l'évolution des rapports sociaux à la nature.

L'environnement change le sens du paysage

Le renouveau de la pensée du paysage qui s'est manifesté dans la recherche¹³ est lié à l'apparition des questions environnementales et à l'émergence d'une conscience écologique, certes encore mal partagée, mais également d'une préoccupation aux sensibilités sociales au paysage. L'intérêt porté aux représentations sociales a vraisemblablement été l'un des événements les plus importants de la recherche sur le paysage dans les dernières décennies.

Le développement de la recherche dans ce domaine tient à la tentative de quelques géographes de renom de faire de ce concept un paradigme carrefour entre les sciences bio-géo-physiques et les sciences sociales pour tenter d'approcher les problèmes d'environnement. En France, le pionnier dans ce domaine est Georges Bertrand, qui relança la réflexion sur le paysage en 1968, en proposant que ce terme soit le concept central d'une « science diagonale¹⁴ ». L'approche théorique défendue ici consiste à situer le paysage dans le domaine du fonctionnement des milieux d'une part, et dans celui de la production culturelle d'autre part. Dans les premiers développements des programmes interdisciplinaires de recherche sur l'environnement du CNRS (PIREN), au cours des années 1970, un écart existait entre les conceptions écologiques, pour lesquelles l'homme et ses pratiques n'avaient rien à faire dans le milieu naturel, et les conceptions des sciences sociales. Il a fallu de longs débats pour que le milieu soit considéré comme résultant d'une interaction entre des processus biophysiques et des processus sociaux. Mais dans les approches des écologues, subsiste toujours l'idée que la dégradation du milieu est due à l'action humaine et les démarches pleinement interdisciplinaires entre écologie et sciences sociales restent difficiles.

Environnement et paysage entretiennent des relations – étroites ou distancées – qui ont fait évoluer l'ensemble des significations que

13. Luginbühl Yves, 2007, « Pour un paysage du paysage », *Économie Rurale*, n° 297-298, janvier-mars 2007, p. 23-40.

14. Bertrand Georges, 1968, « Le paysage entre la nature et la société », *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 49 (2), p. 239-258, et Bertrand Georges, 1968, *Paysage et géographie physique globale*, *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 39 (3), p. 249-272.

recouvre le terme paysage au moment même où les préoccupations environnementales sont apparues. Mais cette recomposition s'est faite sans éliminer les autres termes du débat, en particulier la question de l'esthétique des paysages.

La question de l'esthétique

Le plus souvent, la première perception d'un paysage est d'ordre esthétique : un paysage est reconnu beau ou laid, il renvoie à un domaine non quantifiable et à la sensibilité des individus au monde qui les entoure. Comme on l'a évoqué, esthétique et paysage ont été souvent contraints dans un champ étroit, excluant l'immense domaine des relations sensibles que l'homme entretient avec ce qui l'entoure, bien au-delà de la question des formes, comme la poétique, et l'univers des appréciations sensorielles. Tout objet, naturel ou artificiel avec lequel l'individu entre en relation, involontairement ou consciemment, peut donner sens au paysage ; de même, les significations qu'idéologies et mythologies attribuent aux éléments le composant peuvent renverser la qualification donnée par la sémantique habituelle. L'exemple du paysage du littoral, passant du XVI^e au XVIII^e siècle de l'« horrible » au « sublime », superbement analysé par Alain Corbin¹⁵, est à cet égard révélateur. Il convient ainsi d'ouvrir le plus largement possible le champ des relations entre l'esthétique et le monde des objets qui composent le cadre de vie des populations.

Dans les représentations sociales des paysages, l'harmonie est fréquemment évoquée comme composante de l'esthétique paysagère. Cette notion, déjà analysée¹⁶, recouvre une triple valeur : un sens esthétique, l'harmonie des formes ; un sens social, l'harmonie des hommes entre eux ; et un sens écologique, l'harmonie avec la nature. Mais les relations des sociétés avec l'environnement ouvrent une nouvelle perspective qui interroge l'harmonie des sociétés avec les ressources naturelles. Parmi celles-ci, les ressources alimentaires n'ont

15. Corbin Alain, *Le territoire du vide. L'Occident et le désir de rivage, 1750-1840*, Paris, Aubier, 1988.

16. Luginbühl Yves, 1989, *Paysages. Textes et représentations du paysage du Siècle des Lumières à nos jours*, La Manufacture.

apparemment que peu à voir avec le paysage, en dehors des productions agricoles qui lui donnent son apparence par le truchement de l'occupation du sol. Cependant, le recours à l'histoire du paysage et des facteurs qui sont intervenus dans ses dynamiques et ses représentations sociales révèle que la question de l'alimentation est primordiale pour comprendre à la fois les caractéristiques esthétiques des paysages et l'harmonie que les sociétés leur attribuent.

Les appréciations intervenant dans la qualification d'un « beau » paysage sont donc multiples et renvoient tant à une émotion esthétique formelle qu'à un ensemble de facteurs historiques, écologiques ou économiques. L'esthétique de la côte viticole bourguignonne peut être ressentie dans le jeu des formes et des couleurs, mais elle est indissociable de la perfection immédiatement repérable du travail des hommes et, donc, de sa dimension sociale et économique. Il sera donc nécessaire d'analyser l'intrication de ces perceptions dans la relation esthétique au paysage.

L'importance du contexte géographique et historique

Il est évidemment illusoire d'attribuer une signification immuable au paysage qui, au cours des siècles, a été pensé en fonction d'intérêts ou d'idéologies évoluant avec l'histoire, au gré des événements politiques ou des données socio-économiques. C'est pour cette raison qu'il est essentiel de situer la notion dans un contexte historique et géographique : le paysage n'a pas eu le même sens au xv^e siècle au moment où il est apparu dans les langues européennes au sortir des crises démographiques, et au xix^e siècle, alors que la bourgeoisie commençait à voyager pour le plaisir des yeux. Il ne recouvre pas les mêmes significations aujourd'hui : galvaudé, utilisé métaphoriquement hors de sa portée sémantique initiale, le paysage politique ou le paysage audiovisuel, entendus souvent dans les médias, ne recouvrent pas les mêmes sens que le terme utilisé dans le domaine de l'aménagement du territoire.

Les significations du paysage varient également avec le contexte spatial et sociétal dans lequel il est pensé. À l'échelle de l'Europe, tout d'abord : entre les pays du nord et les pays du sud, le paysage ne recouvre pas exactement le même concept et ne renvoie pas toujours aux mêmes notions. Certains pays y voient plutôt une notion esthétique

ou scénographique, d'autres une image renvoyant à l'identité d'une nation ou encore à l'aménagement du territoire, quand ce n'est pas un concept lié aux questions écologiques. En allant plus loin, à l'échelle d'un même pays et lorsque l'on évoque une région ou un territoire plus restreint, voire une commune, on observe des valeurs spécifiques attachées au paysage. C'est une question centrale de cette réflexion qui cherchera toujours à distinguer ce qui relève d'une pensée nationale et ce qui a trait à une pensée locale, inscrite dans un territoire délimité, comprenant sa culture, ses rapports sociaux, son histoire et sa mémoire propre.

Les exemples plus approfondis seront puisés principalement dans des cultures européennes : Italie, France, Hollande, Allemagne, Angleterre, Espagne, Danemark, Portugal, avec quelques explorations dans les pays de l'Europe centrale. Il est désormais reconnu que les cultures paysagères d'Europe occidentale appartiennent à un fonds commun, faisant partie de l'identité européenne : une certaine manière d'envisager les rapports sociaux à la nature, des processus historiques proches, des formes paysagères souvent partagées incitent à penser effectivement que cette culture paysagère européenne est l'un des fondements de l'idée d'Europe même. Au-delà de leur diversité, reflet de cultures nationales et locales distinctes, les paysages européens sont porteurs de significations communes. Ils ont en effet connu depuis le début du développement industriel du XIX^e siècle, et surtout depuis la Seconde Guerre mondiale, un immense bouleversement qui n'a d'égal que les transformations de l'époque des grands défrichements du X^e siècle. Et encore ! Les modifications des paysages du Moyen Âge ont été, pour beaucoup, réversibles à une échelle de temps concevable. Certains villages, anglais ou français par exemple, créés lors de la phase d'expansion démographique des XI^e et XII^e siècles, ont disparu après les grandes crises du XIV^e sans presque laisser de traces, du moins visuellement ; seuls les archéologues peuvent faire émerger du sol leurs vestiges, au prix de fouilles minutieuses. Alors que les transformations récentes, communes à la majeure partie des pays européens, ne peuvent être effacées, du moins dans une échelle de temps imaginable : les grandes infrastructures de transport, l'extension des villes, les équipements de production d'énergie, on le sait, ne pourront disparaître qu'au prix de moyens technologiques et techniques considérables.

L'intérêt porté au paysage est sans doute lié à des transformations sur lesquelles les sociétés contemporaines ne pensent plus pouvoir peser : il leur échappe, sous l'effet de forces économiques insaisissables dont les ressorts sont situés ailleurs, dans un univers inaccessible. Le mouvement engagé détruit l'espoir – vain sans doute – de voir le paysage cesser son évolution, alors que certains aimeraient arrêter la progression de l'urbanisation dans les campagnes, stopper l'arasement des haies des bocages, conserver des paysages « harmonieux ». L'aménagement du territoire, dont l'objectif est le développement régional, permettant l'accès des populations à de nouvelles ressources en emploi et la circulation des biens et des personnes, inscrit le paysage dans un processus d'inéluctable évolution. Il remet en cause un paysage acquis dont les représentations sont en retard sur les faits : il faut du temps pour que les représentations intègrent les nouvelles caractéristiques paysagères et imaginent un paysage de l'avenir. La difficulté à accepter, et *a fortiori* envisager les transformations n'est pas nouvelle. Déjà, à la fin du XIX^e siècle, les premières actions furent orientées vers la protection des paysages et non vers la mise en œuvre des paysages futurs.

La problématique de cet essai se situe ainsi dans une conception qui dépasse largement l'approche des paysages remarquables dont la reconnaissance est un fait social indéniable. La grande majorité des populations européennes habite dans des espaces qui n'ont rien d'exceptionnel et seraient plutôt du côté de ce que l'« opinion » appelle des paysages « dégradés », ou en tout cas fortement transformés. Ce n'est pas dans les sites remarquables que réside l'enjeu de l'avenir des paysages, mais dans ceux qui constituent le cadre de vie quotidien des populations européennes, voire mondiales. L'ouvrage sera donc centré sur les paysages « ordinaires » ou « vernaculaires », selon John Brinckerhoff Jackson¹⁷. Cette opposition entre paysages ordinaires et paysages remarquables fait partie des démarches scientifiques qui ont été engagées à partir des années 1980 en France¹⁸, lorsque les premières recherches sur les représentations sociales des

17. Brinckerhoff Jackson John, 2003, *À la découverte du paysage vernaculaire*, Actes-Sud ENSP. Première édition en 1984 sous le titre de *Discovering the Vernacular Landscape*, Yale University Press, New Haven et Londres.

18. Luginbühl Yves, *Sens et sensibilité des paysages*, t. 1 : *Le paysage et son sens*,

paysages ont débuté¹⁹. Le paysage que l'on estime « ordinaire » n'obéit pas aux règles de l'art académique. Pour autant, est-il vraiment dénué de recherche esthétique et de poétique ? L'individu investit toujours dans son lieu de vie une part d'imaginaire et ne le considère pas de manière uniquement fonctionnelle.

Le mouvement de recherche en faveur de la connaissance des représentations sociales des paysages s'est surtout intéressé à la diversité des manières dont les catégories sociales se représentent le paysage. Il a permis de comprendre les positions différentes d'un groupe social à un autre face à l'aménagement de territoires, face à la réalisation d'une infrastructure ou d'un équipement, mais aussi la diversité des regards sur les paysages entre gens d'ici et gens d'ailleurs, entre habitants et touristes, entre catégories distinctes d'habitants d'un lieu. Cette exploration des représentations sociales a produit de nouvelles connaissances essentielles à la compréhension des ressorts profonds des acteurs, également observateurs des paysages.

L'évolution des rapports sociaux à la nature

L'analyse des représentations sociales des paysages fait émerger presque immédiatement la question de la nature qui lui est consubstantielle. Pourquoi et de quelle nature s'agit-il ? Le paysage a été avant tout considéré comme rural, inscrivant dans sa composition les éléments de nature et leurs dynamiques. Dans les représentations communes du paysage, la ville n'est pas paysage, parce qu'elle n'est pas nature. Inversement, bien qu'en Europe la campagne soit largement « urbanisée », par les constructions, et presque aussi artificielle

t. 2 : *Un paysage de la côte viticole bourguignonne*, thèse de troisième cycle sous la direction de Roger Brunet, 1981.

Luginbühl Yves, « Paysage élitaire et paysages ordinaires », in *Ethnologie française*, XIX, 1989, 3, Paris, Armand Colin, 1990, p. 227-238.

Luginbühl Yves, 2001, « Paysages vernaculaires et paysages savants », in *Créateurs de jardins et de paysages*, (dir.) M. Racine, Editions Actes-Sud / ENSP, pages XIX-XXVII, Arles.

19. *Paysage au pluriel, pour une approche ethnologique des paysages*, C. Voisenat, (dir.) coll. « Ethnologie de la France », Mission du patrimoine ethnologique, Cahier n° 9, éd. de la Maison des Sciences de l'homme, Paris, 1995.

que la ville, par l’empreinte humaine, elle est pensée comme nature en raison des éléments physiques immédiatement perçus : végétation, eau, roches, sols. Ce paradoxe montre la part des représentations dans la perception du paysage et la complexité des rapports, qui ne sont pas fixes et déterminés, mais bien en évolution – comme le paysage lui-même.

Plusieurs périodes marquent des moments charnières de changement dans les représentations et les rapports sociaux à la nature : la Renaissance, le XVIII^e siècle, certainement, le XIX^e aussi et, bien évidemment, la période contemporaine. Cet essai se propose d’examiner, à partir de ces exemples, comment l’évolution des relations à la nature, et leur capacité à enregistrer les changements sociaux, s’inscrit dans les représentations sociales. Les manières de se représenter le paysage sont en effet marquées par le temps long et l’empilement des couches de cultures nationales et locales, parfois conflictuelles : c’est en considérant cette accumulation et ces ruptures qu’il est possible de comprendre comment, aujourd’hui, les divers groupes sociaux se représentent le paysage et ses changements. Les sociétés actuelles héritent de ces cultures, tout en les modifiant par de nouveaux rapports sociaux et la diffusion de nouvelles représentations issues des médias, du cinéma et des voyages. C’est également dans la spatialité des rapports à la nature que cette réflexion s’inscrit : elle résulte de travaux réalisés dans des régions et des pays différents. Si les relations sociales au paysage possèdent un fonds commun partagé entre ces divers pays, elles se distinguent par des nuances ou des écarts souvent importants. Les paysages ne sont jamais identiques – un paysage est unique en soi – mais renvoient à des modèles symboliques contribuant à façonner des cultures nationales ou globales, alors que d’autres échelles culturelles apportent des différences significatives entre les positions des acteurs dans un contexte déterminé.

Qu’entendre ici par « échelles culturelles » ? Cette notion fait référence à l’ensemble des connaissances qu’un individu acquiert par l’apprentissage, sous diverses formes : dans une démarche personnelle, scolaire et livresque, mais également dans sa confrontation avec le milieu naturel, sa matérialité biologique, physique, inerte ou vivante, et dans sa relation à la société, qui constitue un ensemble de références dans lesquelles l’individu puise pour s’y conformer ou au contraire pour s’en démarquer. La culture est constituée de ces différentes échelles, individuelle, locale, globale. Cette conception recouvre des aspects

Introduction

29

beaucoup plus larges que ceux de l'acception courante : la culture ne se résume pas à la rencontre avec les œuvres artistiques et littéraires ni à la production des milieux de l'activité dite culturelle, même si elle peut intégrer ces dimensions. Ces échelles culturelles elles-mêmes ne sont pas stables : elles s'imbriquent entre elles, s'empruntent mutuellement des conceptions du monde et des modèles qu'elles traduisent de diverses manières selon les circonstances dans lesquelles elles se diffusent, et sont également en perpétuelle dynamique. Ce caractère mouvant et évolutif ne facilite pas la compréhension des processus de formation des représentations sociales des paysages. Il en est pourtant indissociable : les sociétés aménagent les milieux davantage selon les représentations qu'elles s'en font que selon les faits matériels de transformation.

CHEMINEMENT

Les travaux conduits dans plusieurs pays européens ont fourni un corpus d'analyses et de données diversifié et riche, ne serait-ce que parce qu'ils se situaient dans des contextes culturels, politiques, sociaux et économiques distincts. Les méthodes mises en œuvre sont également variées, allant de l'analyse de textes scientifiques, littéraires, politiques à l'observation *in situ* des paysages, aux enquêtes et entretiens avec des acteurs institutionnels, politiques ou habitants de lieux situés dans des régions diverses, aux examens de données de l'occupation des sols ou aux programmes d'aménagement de paysages de types différents. Ils ont permis en outre de confronter les observations autant avec l'action politique d'aménagement qu'avec des démarches scientifiques de disciplines variées²⁰.

L'ouvrage s'ouvre sur un nouvel examen du sens du paysage et de la place qu'il a occupée dans les sociétés européennes. Débat sans

20. L'examen de plusieurs appels d'offres de recherche a joué un rôle indéniable, permettant d'approcher des disciplines relevant des sciences écologiques et des sciences sociales comme des pratiques de l'agronomie ou du paysagisme.

fin ? On a pu croire qu'il avait trouvé ses limites, et que les théories du courant de pensée culturaliste avaient mis fin à des discussions que certains pourraient considérer comme des querelles de clocher, mais il ne cesse d'être au premier rang des discussions scientifiques et du monde des praticiens. Cet essai tente d'apporter de nouvelles pierres à l'édifice théorique qui s'est construit depuis que le paysage a ré-émergé sur la scène publique dans les années 1960. Le paysage sera étudié tout d'abord dans sa dimension historique retraçant la formation des modèles paysagers successivement élaborés au cours des périodes où il a subi des transformations, puis dans sa dimension scientifique, par une analyse de la diversité des sens savants actuels.

Se pencher sur la signification d'un terme signifie entrer dans le domaine des perceptions et des sensibilités sociales qui font l'objet de la seconde partie consacrée aux représentations sociales du paysage dans la période contemporaine. Quels modèles structurent aujourd'hui ces représentations et quelle est leur évolution ? Des exemples seront étudiés dans divers groupes sociaux pour comprendre leurs manières de voir et de penser le paysage, en identifiant les facteurs qui interviennent dans leur élaboration. On montrera qu'il peut exister, à côté de l'esthétique académique, une esthétique ordinaire qui ne se fonde pas sur les mêmes processus.

Les relations entre paysage et nature constituent la troisième partie de cet ouvrage. Selon la représentation en usage, le paysage fait partie des concepts de l'environnement²¹. Mais le paysage n'est pas l'environnement, comme il n'est pas l'écologie non plus, ni la nature, malgré les tentatives de groupes scientifiques de cette discipline pour s'en emparer et la fréquente confusion entre nature, paysage et environnement dans la pensée commune. Les relations entre ces trois notions, plus ou moins étroites, selon qu'elles sont perçues d'un point de vue culturaliste ou naturaliste, sont analysées à partir de récentes recherches interdisciplinaires comprenant notamment des branches de l'écologie ou des travaux historiques sur l'Europe.

La question des rapports entre connaissances scientifiques et action publique sera au cœur de la quatrième partie. Depuis une

21. La gestion administrative et politique du paysage en France est actuellement traitée par le ministère chargé de l'Écologie et du Développement durable.

Introduction

31

quarantaine d'années, l'action publique paysagère s'est multipliée sous des formes diverses et, en particulier, par la mobilisation de spécialistes du paysage : les paysagistes, mais aussi des géographes, des ingénieurs, des écologues, etc., sont également appelés à élaborer des propositions d'actions souvent dénommées « actions paysagères » ou « projets de paysage ». Ce sont ces différents modes d'intervention qui sont analysés, en eux-mêmes, par rapport aux connaissances que la recherche a produites ces dernières décennies. La question du projet de paysage est donc fondamentale : si le présent essai ne prétend pas y répondre définitivement, il souhaite tout de même apporter des pistes de réflexion, en replaçant cette forme d'intervention sur le paysage par rapport aux tendances de l'action en Europe et, plus particulièrement, par rapport à la Convention Européenne du Paysage. L'échelle locale prend une importance plus grande dans les processus d'aménagement du territoire, notamment par la mobilisation des acteurs locaux. Des exemples de ce phénomène récent seront présentés et analysés à l'aune des transformations sociales et du nouveau paradigme que représente le développement durable. Le parcours ainsi conduit à travers le temps et l'espace pose de nombreuses questions et livre des enseignements tirés de ces analyses. Il ne peut se conclure que sur les enjeux et l'intérêt de la démarche dite « paysagère » aujourd'hui. Et sur son sens dans les sociétés contemporaines. L'aménagement de la nature a toujours eu pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des hommes et les paysages en portent la marque. Mais aujourd'hui, qu'en est-il, alors que les sites sont considérés souvent comme dégradés, comme bouleversés par les flux économiques, par la pression foncière, par le désir de confort ou de loisir ? C'est donc à une réflexion sur le bien-être social et individuel que ce dernier chapitre se livrera, sous l'angle du paysage comme mise en ordre des composantes de la nature et des interventions humaines. Mise en ordre ou mise en scène ?